

Cap-Santé, le 30 octobre 2025

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de Portneuf tenue le jeudi 30 octobre 2025 à 17 h, à la salle Saint-Laurent de la Préfecture, sise au 185, route 138, à Cap-Santé.

PRÉSENCES ET QUORUM

Le quorum étant constaté, la réunion est ouverte et présidée par M. Bernard Gaudreau, préfet et maire de la Ville de Neuville.

Sont présents, mesdames et messieurs les représentants suivants :

Municipalité de Deschambault-Grondines, Patrick Bouillé
Ville de Donnacona, Jean-Claude Léveillé
Ville de Lac-Sergent, Yves Bédard
Ville de Neuville, Luc Bertrand
Ville de Pont-Rouge, Mario Dupont
Ville de Portneuf, Mario Alain
Municipalité de Rivière-à-Pierre, Danielle Ouellet (en visioconférence)
Municipalité de Saint-Alban, Deny Lépine
Municipalité de Saint-Casimir, Lise Baillargeon
Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, Raymond Francoeur
Municipalité de Saint-Gilbert, Daniel Perron
Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf, Cédric Champagne
Ville de Saint-Raymond, Claude Duplain
Municipalité de Saint-Thuribe, Jacques Delisle

Sont également présents :

Daniel Béliveau, directeur général adjoint par intérim
Jean Lessard, directeur du service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

Absences :

Ville de Cap-Santé, Michel Blackburn
Ville de Saint-Basile, Guillaume Vézina
Ville de Saint-Marc-des-Carrières, Maryon Leclerc
Municipalité de Saint-Ubalde, Guy Germain

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

3. ADMINISTRATION DE LA MRC DE PORTNEUF

- 3.1 Embauche d'une directrice générale adjointe – Greffière-trésorière adjointe aux services administratifs de la Direction générale
- 3.2 Création du poste de directeur du service aux entreprises
- 3.3 Embauche d'une directrice du développement du territoire et de l'économie
- 3.4 Création du poste et embauche d'une coordonnatrice et assistante-greffière-trésorière adjointe aux services administratifs de la Direction générale adjointe

4. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CRE 245-10-2025 Il est proposé par M. Patrick Bouillé et résolu :

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun sujet n'a été discuté.

3. ADMINISTRATION DE LA MRC DE PORTNEUF

3.1 EMBAUCHE D'UNE DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE – GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE AUX SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

CRE 246-10-2025 CONSIDÉRANT que la réorganisation administrative demande d'apporter des modifications à l'organigramme de gestion de la MRC;

CONSIDÉRANT que la Direction générale par intérim a évalué les besoins et a présenté l'état de la situation ainsi qu'une recommandation à la commission de l'administration pour occuper le poste de directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint aux services administratifs de la Direction générale;

CONSIDÉRANT que la commission de l'administration recommande l'embauche d'un directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint aux services administratifs de la Direction générale;

CONSIDÉRANT que la Direction générale par intérim a mandaté la Fédération québécoise des municipalités (FQM) ainsi que la firme SAV3 Cabinet conseil inc. afin de la soutenir dans le processus de dotation;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection, après entrevues, recommande au conseil l'embauche de Mme Annie Roy à titre de directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe aux services administratifs de la Direction générale, et ce, pour une entrée en fonction le 10 novembre 2025;

Il est proposé par Mme Danielle Ouellet et résolu :

QUE la MRC de Portneuf procède à l'embauche de Mme Annie Roy au poste de directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe aux services administratifs de la Direction générale, et cadre, à temps plein, et confirme son entrée en poste à compter du 10 novembre 2025;

QUE le conseil de la MRC de Portneuf autorise la Direction générale à rédiger et à signer la lettre d'embauche de Mme Annie Roy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2 CRÉATION DU POSTE DE DIRECTEUR DU SERVICE AUX ENTREPRISES

CRE 247-10-2025 CONSIDÉRANT que le poste de directeur du service de développement économique est devenu vacant à la suite du départ à la retraite de Mme Lucie Godin le 31 mai 2024;

CONSIDÉRANT que depuis le départ de Mme Godin, l'intérim de ce poste a été assumé par Mme Josée Frenette, directrice générale et greffière-trésorière, et actuellement par M. Daniel Béliveau, directeur général adjoint par intérim;

CONSIDÉRANT que la Direction générale par intérim a évalué les besoins et a présenté l'état de la situation ainsi qu'une recommandation à la commission de l'administration pour combler le poste vacant;

CONSIDÉRANT qu'à la suite des analyses plus approfondies et des orientations discutées afin de mieux assurer le développement des entreprises, il est recommandé de modifier le titre du poste pour *directeur du service aux entreprises*;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil sont en accord avec la création d'un poste de directeur du service aux entreprises, en considérant les recommandations formulées par la commission de l'administration;

Il est proposé par M. Mario Dupont et résolu :

QUE le conseil de la MRC autorise la Direction générale à procéder à la création d'un poste de directeur du service aux entreprises, et à afficher ce dernier dans les meilleurs délais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.3 EMBAUCHE D'UNE DIRECTRICE DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ÉCONOMIE

CRE 248-10-2025

CONSIDÉRANT que la création du poste de directeur adjoint au développement du territoire a été entérinée par la résolution CR 202-09-2025;

CONSIDÉRANT qu'à la suite des analyses plus approfondies et des orientations discutées afin de mieux assurer le développement du territoire, il est recommandé de modifier le titre du poste pour *directeur du développement du territoire et de l'économie*;

CONSIDÉRANT que la Direction générale par intérim a mandaté la Fédération québécoise des municipalités (FQM) ainsi que la firme SAV3 Cabinet conseil inc. afin de la soutenir dans le processus de dotation;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection, après entrevues, recommande au conseil l'embauche de Mme Marie Simard Dufour à titre de directrice du développement du territoire et de l'économie, et ce, pour une entrée en fonction à compter de janvier 2026, la date demeurant à déterminer avec la Direction générale;

Il est proposé par M. Jacques Delisle et résolu :

QUE la MRC de Portneuf procède à l'embauche de Mme Marie Simard Dufour au poste de directrice du développement du territoire et de l'économie, et cadre, à temps plein, et confirme son entrée en poste à compter de janvier 2026, la date demeurant à déterminer avec la Direction générale;

QUE le conseil de la MRC de Portneuf autorise la Direction générale à rédiger et à signer la lettre d'embauche de Mme Marie Simard Dufour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.4 CRÉATION DU POSTE ET EMBAUCHE D'UNE COORDONNATRICE ET ASSISTANTE-GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE AUX SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

CRE 249-10-2025

CONSIDÉRANT que la réorganisation administrative demande d'apporter des modifications à l'organigramme de gestion de la MRC;

CONSIDÉRANT que la Direction générale par intérim a évalué les besoins et a présenté l'état de la situation ainsi qu'une recommandation à la commission de l'administration pour occuper le poste de coordonnatrice et assistante-greffière-trésorière adjointe aux services administratifs de la Direction générale adjointe;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil sont en accord avec la création et l'embauche d'une coordonnatrice et assistante-greffière-trésorière adjointe aux services administratifs de la Direction générale adjointe, en considérant les recommandations formulées par la commission de l'administration;

CONSIDÉRANT que la Direction générale par intérim a mandaté la Fédération québécoise des municipalités (FQM) ainsi que la firme SAV3 Cabinet conseil inc. afin de la soutenir dans le processus de dotation;

CONSIDÉRANT que le comité de sélection, après entrevues, recommande au conseil l'embauche de Mme Cindy Beauchemin à titre de coordonnatrice et assistante-greffière-trésorière adjointe aux services administratifs de la Direction générale adjointe;

Il est proposé par M. Raymond Francoeur et résolu :

QUE la MRC de Portneuf procède à l'embauche de Mme Cindy Beauchemin au poste de coordonnatrice et assistante-greffière-trésorière adjointe aux services administratifs de la Direction générale adjointe, et cadre, à temps plein, et confirme son entrée en poste à compter du 1^{er} décembre 2025;

QUE le conseil de la MRC de Portneuf autorise la Direction générale à rédiger et à signer la lettre d'embauche de Mme Cindy Beauchemin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun sujet n'a été discuté.

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CRE 250-10-2025

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 17 h 15 sur la proposition de M. Deny Lépine.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le préfet,

Le directeur général adjoint par intérim

Bernard Gaudreau

Daniel Béliveau